

# COMMUNE DE SORAL



Législature 2020-2025  
Délibération No 5 / 2022  
Séance du 25 avril 2022

## **Proposition du Maire relative au versement d'une subvention communale de 50'000 F destinée à la création d'une station de lavage à la Coopérative des Efeuilles**

---

Vu la réalisation du hangar communautaire des Efeuilles pour la voirie, les pompiers et la Coopérative des Efeuilles en 2015,

Vu la nécessité de créer une station de lavage phytosanitaire pour les véhicules agricoles dans une optique de protection environnementale qui fonctionne notamment par la récupération des eaux pluviales,

Vu la technologie HES-SO novatrice qui a fait ses preuves depuis plusieurs années,

Vu l'accord de principe voté à l'unanimité par le Conseil municipal en séance du 9 mars 2020,

Conformément à l'art. 30, al. 1, lettre d de la loi sur l'administration des communes, du 13 avril 1984,

sur proposition du Maire,

le Conseil municipal

### **DECIDE**

par 10 voix pour, 2 abstentions,

1. D'ouvrir au maire un crédit budgétaire supplémentaire 2022 de 50'000 F destiné au versement d'une subvention communale pour la création d'une station de lavage à la Coopérative des Efeuilles.

2. De couvrir ce crédit budgétaire supplémentaire par une économie équivalente sur d'autres rubriques de charges ou par des plus-values escomptées aux revenus, voire par le capital propre.